

Département de la Loire  
Canton n° 9 – Renaison  
**Commune de Renaison**

**N° 24.34 : Travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD 39, Route de Saint Romain -  
Modification de branchements électriques**

Le Maire de Renaison ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L2122-22 et L 2122-23 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2023-06-09/02 du 9 juin 2023, donnant délégation à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 90 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant la nécessité pour la commune de Renaison de modifier les branchements électriques dans le cadre de travaux d'aménagement et de sécurisation de la Route de Saint Romain ;

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1 :**

D'approuver le devis n° RC2426NCXOEHH301 en date du 28 octobre 2024 avec la société ENEDIS, sis 4 Place de la Pyramide -TSA 25001 – 92030 PARIS LA DEFENSE CEDEX, pour un montant de 8 878,06 € TTC.

**ARTICLE 2 :**

D'accepter le versement d'un acompte de 4 439.03 € à la signature du bon de commande.

**ARTICLE 3 :**

Les dépenses seront réglées sur le budget d'investissement de la Commune, chapitre- opération 357 « travaux d'aménagement et de sécurisation Route de Saint Romain ».

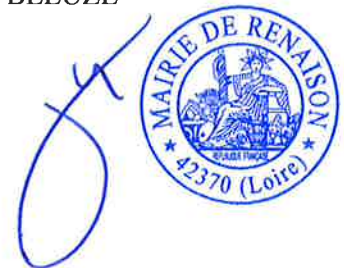
**ARTICLE 4 :**

La présente décision sera :

- affichée et inscrite au registre de la Commune
- adressée à Monsieur le Sous-préfet de ROANNE (Loire)

Renaison, le 5 novembre 2024

Par délégation du Conseil municipal,  
Le Maire,  
Laurent BELUZE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20241105-24-34-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/11/2024  
Publication : 06/11/2024